

Le groupe de travail « Agriculture » organisé dans le cadre de la concertation continue sur le projet de contournement autoroutier d'Arles est composé des acteurs invités suivants :

- DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DDTM des Bouches-du-Rhône
- Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- CEREMA
- CCI Territoriale du Pays d'Arles
- Communauté d'Agglomération ACCM
- Sous-Préfecture d'Arles
- Ville d'Arles
- Ville de Saint-Martin-de-Crau
- Comité Communal de Concertation de SMC
- GPMM
- (CEEP) CEN PACA
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône
- SAFER Provence Alpes Côte d'Azur
- Parc Naturel Régional de Camargue
- Comité Foin de Crau
- ASCO Arrosants de la Crau
- ASCO de dessèchement des marais d'Arles
- Syndicat Mixte de Gestion des ASA
- Association Syndicale des Arrosants du Petit Plan du Bourg
- Syndicat des Jeunes Agriculteurs
- SYMCRAU
- Agribio 13
- FDSEA 13
- Confédération Paysanne
- MODEF
- Syndicat des riziculteurs
- CIQ de la Roquette
- CIQ de Trinquetaille
- CIQ Cavalerie - Saint Julien – Réattu
- CIQ de l'Hauture
- CIQ de Pont de Crau
- CIQ Tête de Camargue
- CIQ Centre Ville
- CIV de Raphèle
- Association Cité du Relogement
- Association des habitants du Plan du Bourg
- Association Sud Semestre Plan du Bourg
- Association pour le contournement autoroutier d'Arles maintenant
- Association Arles Camargue Environnement Nature
- Conseil de développement du Pôle Equilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles
- Agir pour la Crau
- Tercia
- Egis
- FNE 13
- Collectif des riverains de Pont de Crau